

Approuvée par le [Comité de pilotage de la science ouverte](#) le 16 juillet 2020, la gouvernance du CCSD se compose de plusieurs instances et associe pleinement les utilisateurs et utilisatrices des plateformes que le CCSD déploie.

Le comité de pilotage

Missions :

- Définir la stratégie globale du CCSD et arbitrer les axes prioritaires en fonction des propositions émanant du Comité d'orientation
- Approuver le budget et l'ensemble des ressources du CCSD
- Assurer la cohérence de la politique tarifaire liée aux portails HAL
- Valider le rapport annuel d'activités et le bilan financier du CCSD
- Proposer et délibérer sur l'admission d'une nouvelle tutelle
- Désigner la direction du CCSD
- Nommer les membres du comité scientifique international.

Le comité se réunit au moins deux fois par an.

Le comité d'orientation

Missions :

- Proposer au comité de pilotage des orientations pour le CCSD
- Fédérer les besoins de l'ensemble des utilisateurs du CCSD, les hiérarchiser.

Le comité d'orientation est présidé par le président du comité de pilotage. Il se réunit en amont des réunions du comité de pilotage.

Le Conseil scientifique international

Missions :

- Formuler des avis et des recommandations sur les orientations et les programmes portés par le CCSD
- Contribuer à la veille scientifique et technologique, à la visibilité internationale des programmes portés par le CCSD
- Conseiller sur les perspectives de partenariat avec les tiers, proposer des initiatives et actions de collaboration européennes et internationales
- Répondre aux saisines du Comité de pilotage et du CCSD.

Le conseil se réunit deux fois par an. Il est composé de 11 personnalités qualifiées, expert français et internationaux dans les domaines de la science ouverte, de la publication, des archives ouvertes et des données de la recherche.

L'Assemblée des partenaires de HAL

Chaque établissement disposant d'un portail HAL et apportant une contribution annuelle au CCSD désigne une représentante ou un représentant.

Missions :

- Identifier les besoins des utilisateurs de HAL et les faire remonter au Comité d'orientation
- Désigner des représentants au Comité d'orientation en prenant en compte les différents statuts des établissements (université-organisme-école)

L'Assemblée des partenaires se réunit une fois par an. Elle est organisée en collège pour désigner ses représentants au Comité d'orientation.

[Consulter la liste des partenaires de HAL.](#)

Conseil d'Episciences (COS)

Instance consultative, le conseil d'orientation stratégique d'Episciences inscrit son action dans le cadre validé par le comité de pilotage du CCSD. Il a pour rôle de proposer au comité de pilotage du CCSD des orientations et de lui apporter une réflexion prospective à moyen et long terme sur la plateforme Episciences.

Missions :

- Définir la feuille de route d'Episciences incluant la politique éditoriale, les axes prioritaires de développement et le modèle de financement d'Episciences
- Élaborer une stratégie internationale de diffusion et de communication
- Assurer le suivi des conseils scientifiques disciplinaires existants et en impulser la création dans de nouveaux domaines scientifiques
- Fixer les conditions d'accès à la plateforme.

Le conseil est composé de représentantes et représentants issus des tutelles du CCSD et des institutions qui allouent des ressources humaines à Episciences ainsi que des conseils scientifiques disciplinaires.

Pilotage opérationnel : l'équipe du CCSD

Le CCSD pilote l'infrastructure HAL+ et les différentes plateformes du CCSD ([HAL](#), [Episciences](#) et [Sciencesconf](#)).

- Il en assure la gestion opérationnelle et le développement
- Il met en oeuvre les décisions du Comité de pilotage
- Anime le réseau des portails HAL
- Facilite la concertation avec le comités d'utilisateurs de ses plateformes
- Assure la communication et la valorisation des activités du CCSD.